

Groupe de Recherches Historiques, CH-1236 Cartigny, [www.grhc.info](http://www.grhc.info)

### Compléments et précisions concernant le livre

"Histoire et traditions de Cartigny" de Jean Martin

**Nous remercions ici les personnes qui participent à la mise à jour de ces informations !**

**(Les numéros des notes GRHC correspondent aux numéros des pages de l'édition 1946 de ce livre)**

#### Note18GRHC

La "La Fara (ou Fera) Genery" ou "Champ des Tombeaux" se situe au-dessus de l'ancienne boucle du Rhône, à gauche de la route du Moulin-de-la-Ratte, direction Aire-la-Ville. D'autres tombes avaient déjà été trouvées à cet endroit en 1838.

Par contre, c'est au lieu dit Vorpillaz, à la croisée des chemins reliant la Petite-Grave à Treulaz, que les travaux de correction de la route menant à Aire-la-Ville ont permis d'ajouter, dès 1918, des éléments concrets au dossier incomplet qui concerne les cimetières qui se sont succédé sur le haut des falaises du Rhône, souvent assez loin des centres habités (voir dossier RHC1061, dont la publication de L. Blondel "Le Cimetière Antique de Cartigny" dans la bulletin GENAVA II 1924). Le dernier squelette trouvé est au Musée d'Art et d'Histoire (n° 10832, galerie lapidaire, appelé le chômeur inconnu !).

D'après Henri Valloton, récit de son père Jacob Valloton, né en 1820, employé au château comme gouverneur chez les Duval :

"Le champ des Tombeaux avait été miné<sup>1</sup>. A une certaine profondeur, on a trouvé couchés côté à côté, entre des dalles de pierre, des squelettes très grands. La plupart avaient encore des dents magnifiques. On a pensé qu'il s'agissait de jeunes hommes. Les Duval ont fait enlever plusieurs tombereaux (3 ?) d'ossements qu'ils ont déposés dans une fosse sur laquelle on a planté des trembles (qui n'existent plus). On dit qu'un village existait aux Vernaz (eau). Les Anges<sup>2</sup> ont appelé cet endroit "le Paradis". Un autre squelette a été trouvé dans la gravière, de l'autre côté du chemin, à même le sable, sans dalle. Le docteur Redard de Satigny a mesuré les os et déclaré qu'il s'agissait d'un géant."

<sup>1</sup>**miner** un terrain : terme d'agriculture. Défoncer un terrain, le fouiller à deux ou trois pieds de profondeur, en ôter les pierres, y mettre du fumier ou de la terre nouvelle (cf. Glossaire genevois de Jean Humbert).

<sup>2</sup>**Les Anges** : formule locale pour parler des membres de l'association philanthropique de l'Ange de l'Éternel dont le siège mondial est au "château" de Cartigny et qui possède de nombreux terrains dont "le Paradis" !

### Note24GRHC

Chabloux ou Chaloux, l'interrogation est justifiée mais Charles Le Fort a peut-être raison. L'ordre de citation n'est pas une indication, par exemple Songy, n'est pas placé entre Athenaz et Sézegnin. Chabloux est un hameau de l'actuelle localité de Saint-Julien-en-Genevois dont l'annexion, avec Lathoy, fut décidée par le traité de Vienne en 1815, en échange de Certoux et Perly, réunis au Canton de Genève.

### Note27GRHC

**Grelly** (cf. page 7 du livre "François Bonivard" d'Henri Bressler (1944, RHC1772) ou **Grailly** (vulgo Grilly).

En 1922, Cartigny a adopté les armoiries des Bonivard.

La coquille Saint-Jacques, connue en cuisine, est une coquille de pétoncle, mollusque de la famille des peignes (nom latin : PECTEN donné par le philosophe romain Pline en raison de la forme arrondie et striée qui rappelait un peigne jadis en usage dans l'empire romain).

Le lien entre la société et les coquillages existait déjà à l'époque préhistorique. C'était un signe de richesse, puis un objet de troc et de décoration.

Les stries convergentes du PECTEN symbolisent souvent les routes européennes des pèlerins qui se rendent à St Jacques de Compostelle (Santiago de Compostelle, "campus stellae" ou champ des étoiles), la coquille permettait de boire aux fontaines.

Cousu sur les habits, le PECTEN était aussi le symbole du pèlerin inoffensif qui pouvait ainsi cheminer malgré les guerres et autres dangers. C'était un insigne commun à tous les pèlerins. Cependant, les coquilles de certains blasons n'ont aucun rapport avec Compostelle ou saint Jacques, elles concernent parfois les pèlerins des Croisades.

Par exemple, la famille de Grailly "portait d'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent" (ce qui veut dire : sur un fond d'or, une croix traversante noire est marquée de cinq coquilles Saint-Jacques en argent, l'une au centre, et les autres sur chacune des branches de la croix), vraisemblablement parce que Jean III de Grailly fut sénéchal de Jérusalem pour le roi Hugues de Lusignan en 1272. Et Jean 1er, sire de Grailly, figure dans la liste de la croisade de 1270 (7ème croisade)

**Les Bonivard (voir sous organigrammes) ont repris ces armoiries d'une branche éteinte des Grailly** avec qui ils étaient apparentés. Louis Bonivard, grand-oncle de François Bonivard, était châtelain de Grelly et de Ville-la-Grand où il a succédé aux seigneurs de Grailly.

A noter que les armoiries de la commune de Céligny, semblables mais de couleurs différentes, sont de la même inspiration mais appartenaient à une autre famille.

### Note33GRHC

Quel humour (au lieu de quelle).

### Note35GRHC

Leurs hacquebutes (ou haquebutes) prêtes... : arquebuses primitives (cf. Larousse universel 1948). Idem page 36 : hacquebute ou haquebute.

### **Note57GRHC**

La correction "au XVIIe siècle" au lieu du XVIIIe est justifiée par les dates où vécurent Théodore de Bèze (1519-1605) et Henri IV (1553-1610). D'autre part, sachant qu'une "chambre des vers à soie" était aménagée au grenier de la maison sise au 8 rue des Trois-Fontaines (famille Valloton), nous en déduisons que cette pratique existait encore en 1875, date de construction de cette maison..

Quant aux villageois, qui teillent le chanvre parfois dehors, à la nuit tombante, éclairés par des "brandons", ..., nous proposons de biffer ce passage car on teillait le chanvre en hiver, souvent à la veillée, mais pas dehors, ni surtout éclairé par des brandons qui brûlent en 5 minutes.

M. Jean Martin a probablement voulu intégrer dans son texte l'une ou l'autre des traditions suivantes :

1° Chez nous, les Brandons ou Failles, longues perches garnies de paille, de sarments, de roseaux brûlés le premier dimanche de Carême, le soir, à l'apparition de la première étoile,

2° Dans certaines régions de France, également le premier dimanche de Carême, à la fin du cycle du chanvre, on brûlait les résidus secs de la plante – rite propitiatoire, purification.

### **Note58GRHC**

Jusqu'à la Réforme, les moulins relevaient du Prieuré de Saint-Victor, puis à des familles de la région (cf. brochure du GRHC "Les Moulins de Vert", 1997).

Concernant la Maison Preysler, autrefois Bordier, à Cartigny. Bien qu'agrandie au XVIIIe, on parle encore de cette tour carrée du XVIIe en disant : la tour des demoiselles Bordier (sise rue du Temple 18, cf. chapitre 9, page 81, Bordier, rameau de la Tour et brochure "Chroniques cartiginoises", GRHC 1991, page 17)

### **Note59aGRHC**

Bien que, page 52, il soit écrit que les loups dévoraient aussi des hommes, les spécialistes s'accordent aujourd'hui à dire que le loup fuit l'homme et ne l'attaque pratiquement jamais. Il convient donc de corriger au moins par "un loup aurait enlevé un enfant...".

Par ailleurs, il est dit que "Etienne-Bernard Dufour, né en 1740, faisait une excursion en hiver, et a été dévoré par un loup dans la Champagne en 1755" et la généalogie Dufour précise que Bernard, jeune garçon de 15 ans, né le 5 juillet 1740, a été dévoré par un loup (voir informations cartiginoises de décembre 1994 et notre site Internet). Or Galiffé parle de ce garçon, dévoré par le loup, c'est-à-dire atteint d'une maladie assez fréquente alors, caractérisée par des ulcères tuberculeux. Le texte versé dans nos archives est pourtant très clair ! A-t-on apporté cette correction pour éviter de propager la peur de la bête ? (cf. dossier RHC2875)

### **Note59bGRHC**

Autrefois, on disait la Fête, pas la vogue et, très anciennement, on dansait au château (ou au lieu dit "sur le château") lorsque les cerisiers étaient en fleurs (St Georges, patron de l'église de Cartigny).

Les vogues, fêtes villageoises annuelles, se déroulent du mois de mai au mois de décembre. Le terme de vogue est originaire du Lyonnais et du Sud-est de la France où il a, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, signification de fête patronale. La connotation religieuse a peu à peu cédé le pas à une fête laïque. Les réjouissances peuvent parfois durer deux jours, au cours desquels on boit et se régale de spécialités locales, on danse, on participe à des cortèges et à des concours de tir, on se divertit : fléchettes, carrousels, balançoires, roues de la bonne fortune, tombolas ... (cf. Nos Centenaires, traditions populaires genevoises, 1913-1915).

#### **Note60GRHC**

Péclotier = horloger. Terme badin ou dérisoire. Un pauvre péclotier; un mauvais péclotier. (cf. Glossaire genevois de Jean Humbert).

#### **Note66GRHC**

François Dufour (1646-1703) ayant soutenu en 1698 les intérêts de la Seigneurie, reçut du Conseil 3 louis d'or pour encouragement.

Quant à Charles Dufour des Roches, eut une petite-fille (non pas fille), Jacqueline Hélène, qui devient Mme Marc Monnier (écrivaine, pseudonyme Jean Desroches).

#### **Note67GRHC**

La maison Dedomo se trouve rue du Pré-de-la-Reine n° 13.

#### **Note72GRHC**

Moulin-de-la-Ratte (orthographe officielle actuelle).

#### **Note79GRHC**

...ancienne maison Bonnard au lieu de Monnard, idem page 145.

Dans le document trouvé dans la boule du clocher (1772), figurent les noms de François Dufour (J.F.A.), Abraham Dufour, Etienne Dufour et un quatrième ...four (effacé).

C'est le même Pictet-de-Rochemont, initiateur des transformations, qui a donné les coupes de Communion.

La chaise de la chaire était marquée des initiales de Jacques Bordier (JB), pasteur de Cartigny de 1617 à 1651.

Le plat d'argent a été donné en 1962 par et en souvenir d'Eugène Wiblé, le pot de baptême en argent par Juliette Miville et la nappe pour la Communion a été brodée par des dames de la paroisse, dont Mlle Rochat.

La vieille Bible a été volée au moment d'un concert en 1977.

#### **Note81GRHC**

La famille Bordier était propriétaire des terres de la Grande Cour. Ce sont MM. Chomel et Tourte qui achetèrent ce domaine et firent construire la Bergerie avec ses deux dépendances. Le domaine fut appelé "Mas Knecht", du nom de son 2<sup>ème</sup> propriétaire. L'acquisition par les Duval et les utilisations successives des dépendances expliquent les différents noms donnés

par la suite à ces bâtiments : La Moutonnière, les Casernes puis la ou le Mécanique (à l'époque du premier battoir mécanisé, cf. publication GRHC "La Bergerie", 1999, page 9).

### **Note83GRHC**

Adaptation du récit de Mme André Dufour, née en 1840 : la nièce de son grand-père Cougnard de Cartigny, la très belle Lucrèce, épouse à 17 ans un sieur Knek qu'on disait baron. Il avait acheté la propriété appelée aujourd'hui "La Bergerie".

Mme A.D. dit que cette maison ou plutôt un grand couvert ou le pré, s'est appelé longtemps "Knek". (RHC2266-2267 = Kenecht). Le baron avait fait la connaissance de cette jeune fille et l'avait demandée à son père (elle demeurait à la Grave et il la voyait quand elle allait à la vigne que son père possédait vers la campagne Hornung, au bout de la campagne Martin.). Le père, séduit par le titre de baron et la richesse de cet homme l'avait engagé à l'épouser. Elle, aimant un jeune homme de Cartigny s'y était résolue avec beaucoup de déchirement.

Le jour du mariage, les garçons du village, furieux, jetèrent des pierres dans la voiture (chapeau du père cabossé !).

Après moins d'un an de mariage, la jeune femme mourut. L'acte officiel vu par M.D. mentionne : morte chez son père à la Petite Grave, d'une fièvre maligne. Mme A.D. croit que c'était le typhus.

Mais les gens racontèrent que la pauvre femme regardait souvent du côté de la Grave avec tristesse; et que son mari, jaloux de cet attachement, lui laissa tomber sur la nuque la fenêtre à guillotine et que cela ne fut pas étranger à sa maladie. Par la suite, Knek quitte le pays et on ne sait ce qu'il est devenu. Supposition des gens : un coquin, un escroc, etc. Il était allemand et détesté.

La sœur de Lucrèce, Renée, épousa François Alexandre Wuarin, né en 1788, agriculteur/boucher, décédé le 15.03.1837)

### **A propos du baron Knecht**

Tiré d'une lettre à Mme de Charrière le 4 août 1789 de Benjamin Constant.

... Vous souvenez-vous d'un jeune Knecht dont, sur votre canapé, dans votre antichambre, les derniers jours de 1787 ou les premiers de 1788, je vous lus des lettres qui vous firent plaisir ? Eh bien, ce Knecht à qui tout promettait une carrière active et une fortune aisée, qui avait de l'esprit de l'instruction, du nerf, de la raison, ne s'est-il pas allé empêtrer dans cette chienne affaire socratique de Berne, et ne voilà-t'il pas qu'au moment que je veux lui écrire j'apprends qu'il est banni, flétri, et ses biens en discussion ! ...

En note : Knecht : jeune bourgeois de Berne, condamné pas contumace, pour pédérastie, aux peines les plus sévères, dont la réclusion à vie. Il finit par être livré à Berne et emprisonné.

Constant l'apprendra en 1811, passant par Berne et il en aura plusieurs jours de suite "un poids sur le cœur".

Cf. "Cent lettres de Benjamin Constant, choisies et présentées par Pierre Cordey".

### **Note86GRHC**

Le tocsin est sonné avec la petite cloche à coups précipités.

A St Pierre, c'est en 1509, que la cathédrale fut pourvue d'une cloche d'alarme : le Tocsin est une cloche en argent qui pèse 270 kg. Suspendue dans l'angle nord-est au niveau de la chambre des veilleurs, elle retentissait en cas d'incendies.

**Note92GRHC**

Louis Dufour a transmis la version suivante du récit de l'Étranger :

Au moment de la Révolution, beaucoup de nobles et de riches suspects fuyaient la France et passaient en territoire genevois pour s'y cacher. Un nommé Demole – "le rouge", du jour au lendemain s'est trouvé plein d'argent.

Il habitait à Avully, une maison un peu en dehors, en bordure du village, côté des Eaux-Mortes.

Très colérique, il terrorisait tout le monde sauf Poil, son domestique. Quand il criait, Poil n'avait qu'à lui dire : "Et l'homme !", l'autre se taisait.

L'histoire s'est répandue sourdement dans la région : Demole avait volé, après l'avoir assommé, un fugitif qui s'était réfugié chez lui. Longtemps après, on a bel et bien retrouvé un corps dans le creux à lisier !

A noter encore, concernant l'autre tradition de famille, que l'origine des cache-pots, décrite également page 188, n'est pour certains qu'une stupidité !

**Note96GRHC**

L'un d'Avully ou d'Avusy, croit-on, ...  
et le paragraphe relatif à Pictet de Rochemont est encore à vérifier.

**Note97GRHC**

La maison de Philibert a été acquise par la famille Dézempte, actuellement café Cocquio, route de Croix-en-Champagne n° 3).

**Note99GRHC**

C'est le triangle de terrain, devant le "château", à la jonction de la route de Vallière et de la rue du Pré-de-la-Reine, qui fut appelé "Place de la Liberté".

**Note104GRHC**

Etienne Miville, dit "la niaqua" (non pas "pinque")

**Note100GRHC**

Les procès-verbaux des séances du Comité du district sont conservées aux archives communales de Cartigny, cote ACOM1.1.1.

**Note104GRHC**

Etienne Miville, dit "niaqua", et non pas "pinque" (cf. ACOM 1.1.1/059)

**Note105GRHC**

L'auteur qualifie le dernier des Rey de Cartigny de "fin de race" pour dire en fait "un peu fou" !

Dans ces procès-verbaux, il est plusieurs fois question des clédards de Bonne et il est intéressant de relever que ce mot (avec un "d") faisait partie du vocabulaire genevois alors que le Petit Larousse illustré de 2006 mentionne : clédar (sans "d"), nom masculin régional (Est), Suisse. Porte à claire-voie d'un pâturage, d'un jardin.

Le glossaire genevois de Jean Humbert dit : clédar, fermeture d'un champ, d'un jardin, d'une cour. Ouvrir le clédar, changer le clédar. Terme vaudois, valaisan et neuchâtelois. A Lyon, clédar signifie : "Claire voie", voyez clédal, qui a le même sens.

Quant au répertoire des termes régionaux de Suisse Romande et de Savoie (trouvé sur Internet <http://suter.home.cern.ch/suter/patois.html>), il indique pour clédar ou clédard : portail rustique clôturant un alpage, pour empêcher le bétail de divaguer. Vieux français *clédal*, latin médiéval *clida*, clôture, bas latin et gaulois *cleta*, claie, grille, treillis, racine indo-européenne \*klei-, appuyer.

### **Note109GRHC**

Citoyen Chenaud (non pas Chenond)

### **Note110GRHC**

Ajouter Dériaz

### **Note114GRHC**

Leur cousine (non pas nièce) Mlle Marthe Baron ...

### **Note119GRHC**

Jaques-André Dufour épouse Etiennette, en 1801, (non pas Elisabeth) Dedomo

... on avait martelé les armoiries genevoises (non pas badigeonné de blanc).

### **Note120GRHC**

Le journal de la fromagerie est précieusement conservé (Archives de l'État de Genève, microfilm AEG Mi C 174 n, Groupe de Recherches Historiques de Cartigny, photographies numériques RHC2765, document RHC1215).

### **Note143GRHC**

Jaques Bordier-Vautier n'est pas le premier propriétaire de la "Moutonnière", cf. note81GRHC.

### **Note144GRHC**

En fait, ce sont les trois héritiers, neveux de Mlle Roux, décédée le 19 décembre 1894, qui ont vendu la maison à Monsieur Marc Fritz Boulard et à sa femme, née Etiennette, Louise, Andrienne Oltramare, fille du charron Louis Doron Oltramare (cf RHC0908 et RHC3031).

**Note145GRHC**

Maison Bonnard (au lieu de Monnard) et, pour la maison à tourelle ou habita le Dr Teysseire, au XXe siècle, elle passa de Joseph-Louis Hornung à Ami Dufour puis à la famille Preysler.

**Note146GRHC**

En patois : vi, vie ou vy = chemin (cf. [suter.home.cern.ch/topVO.html](http://suter.home.cern.ch/topVO.html)). Voir aussi note183GRHC.

**Note149GRHC**

En sortant de l'église, les époux lancent les alouilles.

Aujourd'hui à Cartigny, après Louis Dufour, ce sont ses descendants et les habitants qui préparent les failles faites d'une longue perche entourée de paille, de sarments et de roseaux pour une spectaculaire pétarade !. Qui donc, parmi les jeunes, viendra participer ?

**Note151GRHC**

La mère David disait : "quand les cerisiers étaient en fleurs, on allait danser au ou sur le Château". Ainsi, Andrée Dufour pensait qu'il devait s'agir de la Plantaz, non loin des ruines du Châtelard de Bonivard.

**Note161GRHC**

Duval senior céda la place à François Ami Dedomo (non pas Antoine-Ami).

La Moutonnière devint la Mécanique ou le Mécanique pour certains qui situaient ainsi le battoir.

**Note162GRHC**

Il s'agit des Gilat-Riondel, non pas Gillaz (cf. brochure RHC La Bergerie, p. 37)

**Note164GRHC**

On remplace le pavé (sauf au Trabli) par un chemin couvert de gravier.(ACOM1.4.2/114/1418 : pavé en 1850, pour 300 francs une portion au Trably)

**Note167GRHC**

Il fallait tirer les braises avec le "rablais" ou "rablet" pour sarcloir , qu'on appelait aussi le "râcle" pour tisonnier, puis travailler avec l'"écovée" ou "écovet" pour écouvillon, panosse mouillée fixée au bout d'un bâton. Lorsque quelque chose allait de travers, on disait : "C'est le râcle qui en veut à l'écovée." Ailleurs on disait aussi : "C'est l'écovée qui se fout du râcle" (cf. Vie et mystère des mots, de Maurice Bossard, qui précise pour le français écouvillon "linge attaché à un long bâton avec lequel on nettoie le four avant d'enfourner").

Dans nos régions, l'écouvillon se nomme l'écovet, qui est un dérivé d'ékauva, venu chez nous de scopa, comme en italien, en espagnol escoba et en Provence escoubo.).

### **Note168GRHC**

1914-1918, Jean et/ou Alexandre Camoletti selon d'autres sources.  
Le GRHC a pu établir la généalogie partielle de cette famille et en tirer cette

### **Chronique familiale de Jean CAMOLETTI**

L'histoire de Jean et de ses descendants a été établie sur 6 générations.

#### **Génération 1**

La date de naissance de Jean CAMOLETTI n'est pas connue.  
Ses parents ne sont pas connus.

En 1779 naît son fils Jean Marie.

Le 5 mai 1843, événement : Cité sous CAMOLETTY dans le registre de Cartigny ACOM2.9.4 126-2630, décès de son fils Jean dont la mère est mentionnée comme inconnue et l'épouse comme Ane BOURGUINION.

#### **Génération 2**

Jean Marie CAMOLETTI est né en 1779.  
Il est l'enfant légitime de Jean CAMOLETTI. Jean est son premier enfant.

Il est gypsier.

En 1810 naît son fils Pierre Marc François. Jean a 31 ans.

En 1824 naît son fils Jean Christophe. Jean a 44 ans.

Jean Marie CAMOLETTI meurt le vendredi 5 mai 1843 à Cartigny (CH1236), âgé de 64 ans.

#### **Génération 3**

Pierre Marc François CAMOLETTI est né en 1810.  
Il est l'enfant légitime de Jean Marie CAMOLETTI, gypsier, âgé de 31 ans et d'Anne BOURGUIGNON. Pierre est leur premier enfant.

Il est gypsier.

Le vendredi 5 mai 1843, son père Jean CAMOLETTI meurt, âgé de 64 ans. Pierre a 33 ans.

Il épouse Pernette Renée Alexandrine DUFOUR, l'enfant légitime de François DUFOUR, maréchal à Cartigny et de Jeanne Marie REY, sans prof, le samedi 26 avril 1845 à Cartigny (Ge). Il est alors âgé de 35 ans. Elle a 20 ans.

Ce couple aura un enfant :

- Louis Jules CAMOLETTI (1.1.1)

Le dimanche 3 mai 1846 naît son fils Louis Jules. Pierre a 36 ans.

Pierre Marc François CAMOLETTI meurt le mardi 5 mars 1850 à Cartigny (CH1236), âgé de 40 ans.

ACOM 3.1.36-3 + DHS.

Jean Christophe CAMOLETTI est né en 1824.

Il est l'enfant légitime de Jean Marie CAMOLETTI, gypsier, âgé de 44 ans et d'Anne BOURGUIGNON. Jean est leur deuxième enfant. Il est le frère de Pierre (né en 1810).

Il est gypsier et entrepreneur.

Le vendredi 5 mai 1843, son père Jean CAMOLETTI meurt, âgé de 64 ans. Jean a 19 ans.

Le jeudi 24 septembre 1846 naît sa fille Marie Louise. Jean a 22 ans.

Le mercredi 3 mai 1848 naît son fils John. Jean a 24 ans.

Le dimanche 19 mai 1850 naît son fils Etienne Edouard. Jean a 26 ans.

Le jeudi 19 février 1852 naît sa fille Jeanne Amélie. Jean a 28 ans.

Le samedi 22 juillet 1854 naît sa fille Jeanne Henriette. Jean a 30 ans.

Le mercredi 12 août 1857 naît son fils Marc. Jean a 33 ans.

Jean Christophe CAMOLETTI meurt en 1881, âgé de 57 ans.

#### **Génération 4**

Louis Jules CAMOLETTI est né le dimanche 3 mai 1846.

Il est l'enfant légitime de Pierre Marc François CAMOLETTI, gypsier, âgé de 36 ans et de Pernelle Renée Alexandrine DUFOUR, âgée de 21 ans. Louis est leur premier enfant.

Le mardi 5 mars 1850, son père Pierre CAMOLETTI meurt, âgé de 40 ans. Louis a 3 ans.

Il épouse Elisa GROBET, l'enfant légitime de GROBET et de Jacqueline DUPUIS, le samedi 29 juin 1872 à Cartigny (Ge). Il est alors âgé de 26 ans.

Ce couple aura un enfant :

- Alexandre CAMOLETTI (1.1.1.1)

Le samedi 2 août 1873 naît son fils Alexandre. Louis a 27 ans.

Louis Jules CAMOLETTI meurt en 1911, âgé de 64 ans.

Marie Louise CAMOLETTI est née le jeudi 24 septembre 1846.

Elle est l'enfant légitime de Jean Christophe CAMOLETTI, gypsier et entrepreneur, âgé de 22 ans et de Françoise Rosalie DUNANT, âgée de 21 ans. Marie est leur premier enfant.

John CAMOLETTI est né le mercredi 3 mai 1848 à Cartigny (CH1236).

Il est l'enfant légitime de Jean Christophe CAMOLETTI, gypsier et entrepreneur, âgé de 24 ans et de Françoise Rosalie DUNANT, âgée de 23 ans. John est leur deuxième enfant. Il est le frère de Marie (née en 1846).

dès 1880, architecte attiré de la baronne de Rothschild à Pregny (poste du Mont-Blanc, Victoria Hall, Expo de Paris, pigeonnier), franc-maçon.

Il est architecte.

Il épouse Jenny LAGIER, l'enfant légitime de Henri LAGIER, négociant, en 1874. Il est alors âgé de 25 ans.

Ce couple aura un enfant :

- Jean Marcel CAMOLETTI (1.2.2.1)

En 1881, son père Jean CAMOLETTI meurt, âgé de 57 ans. John a 32 ans.

Le vendredi 18 septembre 1885 naît son fils Jean Marcel. John a 37 ans.

John CAMOLETTI meurt le mardi 31 juillet 1894 à Genève (Ge1200), âgé de 46 ans.

Etienne Édouard CAMOLETTI est né le dimanche 19 mai 1850 à Cartigny (Ge1236).

Il est l'enfant légitime de Jean Christophe CAMOLETTI, gypsier et entrepreneur, âgé de 26 ans et de Françoise Rosalie DUNANT, âgée de 25 ans. Etienne est leur troisième enfant. Il est le frère de Marie (née en 1846), de John (né en 1848).

Jeanne Amélie CAMOLETTI est née le jeudi 19 février 1852 à Cartigny (Ge1236).

Elle est l'enfant légitime de Jean Christophe CAMOLETTI, gypsier et entrepreneur, âgé de 28 ans et de Françoise Rosalie DUNANT, âgée de 27 ans. Jeanne est leur quatrième enfant. Elle est la soeur de Marie (née en 1846), de John (né en 1848), d'Etienne (né en 1850).

Jeanne Henriette CAMOLETTI est née le samedi 22 juillet 1854 à Cartigny (Ge1236).

Elle est l'enfant légitime de Jean Christophe CAMOLETTI, gypsier et entrepreneur, âgé de 30 ans et de Françoise Rosalie DUNANT, âgée de 29 ans. Jeanne est leur cinquième enfant. Elle est la soeur de Marie (née en 1846), de John (né en 1848), d'Etienne (né en 1850), de Jeanne (née en 1852).

Marc CAMOLETTI est né le mercredi 12 août 1857 à Cartigny (Ge1236).

Il est l'enfant légitime de Jean Christophe CAMOLETTI, gypsier et entrepreneur, âgé de 33 ans et de Françoise Rosalie DUNANT, âgée de 32 ans. Marc est leur sixième enfant. Il est le frère de Marie (née en 1846), de John (né en 1848), d'Etienne (né en 1850), de Jeanne (née en 1852), de Jeanne (née en 1854).

Réf. DHS : construit le Musée d'art et d'histoire de Genève +

(premier sous régent de l'école de Cartigny, avant de devenir architecte, réf. JM).

Il est architecte.

En 1881, son père Jean CAMOLETTI meurt, âgé de 57 ans. Marc a 23 ans.

Le lundi 7 décembre 1891 naît son fils Jean Léon. Marc a 34 ans.

Marc CAMOLETTI meurt le vendredi 13 décembre 1940 à Genève (CH1200), âgé de 83 ans.  
**Génération 5**

Alexandre CAMOLETTI est né le samedi 2 août 1873 à Genève (CH1200).  
Il est l'enfant légitime de Louis Jules CAMOLETTI, âgé de 27 ans et d'Elisa GROBET.  
Alexandre est leur premier enfant.

Il est baptisé le dimanche 14 septembre 1873 à Cartigny (CH1236).

Jean Marcel CAMOLETTI est né le vendredi 18 septembre 1885.  
Il est l'enfant légitime de John CAMOLETTI, architecte, âgé de 37 ans et de Jenny LAGIER.  
Jean est leur premier enfant.

Jean Léon CAMOLETTI est né le lundi 7 décembre 1891 à Genève (CH1200).  
Il est l'enfant légitime de Marc CAMOLETTI, architecte, âgé de 34 ans et d'Eléonore GLASSON. Jean est leur premier enfant.  
Réf. DHS : édifia l'hôtel Cornavin (1931-1932) et, avec Jean-Marie Ellenberger, le 1er aérogare de Cointrin (1947-1948) puis le 2ème en 1962.

Il est architecte, peintre, dessinateur.

Il épouse Odette GÜDER, l'enfant légitime d'Adolphe GÜDER, en 1921. Il est alors âgé de 29 ans.

Ce couple aura un enfant :

- Marc CAMOLETTI (1.2.6.1.1a)

Le vendredi 16 novembre 1923 naît son fils Marc. Jean a 31 ans.

Il épouse Bruna Ercolina CONTI, l'enfant légitime d'Edmund CONTI, en 1930. Il est alors âgé de 38 ans. Elle a 20 ans.

Ce couple aura deux enfants :

- Bruno CAMOLETTI (1.2.6.1.2b)

- Pierre CAMOLETTI (1.2.6.1.3b)

En 1933 naît son fils Bruno. Jean a 41 ans.

En 1936 naît son fils Pierre. Jean a 44 ans.

Le vendredi 13 décembre 1940, son père Marc CAMOLETTI meurt, âgé de 83 ans. Jean a 49 ans.

Jean Léon CAMOLETTI meurt le lundi 20 mars 1972 à Genève (Ge1200), âgé de 80 ans.

## **Génération 6**

Marc CAMOLETTI est né le vendredi 16 novembre 1923.

Il est l'enfant légitime de Jean Léon CAMOLETTI, architecte, peintre, dessinateur, âgé de 31 ans et d'Odette GÜDER. Marc est leur premier enfant.

Installé à Paris, auteur à succès, époux de Germaine (1924-1994), figure dans le Guinness Book car "Boing-Boing" est la pièce française la plus représentée à l'étranger (58 pays). Les plus grands comiques ont interprété ses pièces : Jacques Balutin, Georges Beller, Darry Cowl, Michel Galabru, Ginette Garcin, Denise Grey, Henri Guybet, Odette Laure, Jean Lefebvre, Christian Marin, Bernard Menez, Daniel Prévost, Marina Vlady, etc.

Il est peintre, auteur de théâtre.

Bruno CAMOLETTI est né en 1933.

Il est l'enfant légitime de Jean Léon CAMOLETTI, architecte, peintre, dessinateur, âgé de 41 ans et de Bruna Ercolina CONTI, âgée de 23 ans. Bruno est leur premier enfant.

Il est architecte.

Pierre CAMOLETTI est né en 1936.

Il est l'enfant légitime de Jean Léon CAMOLETTI, architecte, peintre, dessinateur, âgé de 44 ans et de Bruna Ercolina CONTI, âgée de 26 ans. Pierre est leur deuxième enfant. Il est le frère de Bruno (né en 1933).

Il est architecte.

### **Note170GRHC**

Pierre-François dit Pierrot Cougnard

### **Note171GRHC**

Originaire de Mühlheim (non pas Mühlshheim).

Lavigny (non pas Savigny).

Théodore Oltramare a fermé son institut après l'accident survenu à un de ses élèves, noyé dans le Rhône (Philippe Louis Eugène dit "Eugène" Wiblé a été un de ses pensionnaires vers 1846).

### **Note172GRHC**

Un ruisseau débordait parfois à travers la rue et, semble-t-il, particulièrement lors de ce mariage. Nous disposons cependant du document RHC2267 qui, pour janvier 1955, indique "temps sec mais très froid pendant tout le mois" et "6 pouces de neige le 6 février 1955" !

L'enseignant avait deux prénoms; il s'agit de M. Jean Marc Duchosal. Il avait deux fils : Henri, directeur de l'école de jeunes filles, et François Eugène, secrétaire du baron de Rothschild; ce dernier n'était pas le poète auteur du Livre de Thulé qui a été écrit par un autre Duchosal : Louis (1862-1901).

### **Note175GRHC**

Conséquence de la guerre de 1870, les députés français votent la cession de L'Alsace-Lorraine à L'Empire allemand le 8 février 1871. M. Ziegler préféra s'établir à Cartigny plutôt qu'en France. Son Alsace natale ne redevint française qu'en 1918.

1873 a été, pour la commune, une date importante grâce à la construction du grand et beau viaduc sur le Nant des Crues, inauguré en 1877 avec la route conduisant à La Plaine et à Avully

C'est aussi l'année de naissance du premier dépôt de poste à Cartigny.

Comme il se doit pour de tels projets, les autorités et les sensibilités différentes se sont exprimées pour cette réalisation. Voici ce qu'en a écrit M. le Conseiller d'État Charles Duchemin :

L'administration communale (radicale) de Cartigny voulait une route pour que les enfants puissent aller à l'école secondaire de La Plaine (qui date de 1874) et à la gare du P.L.M. – Cartigny réclamait une route entre les vignes et les bois du ravin, puis un petit pont de fer et un chemin qui serait arrivé vers les moulins Wuarin à la Plaine. Ormont, Conseiller d'État, proposa la construction d'un viaduc sur le ravin et offrit, pour la construction de ce pont, 200'000.- fr. pris sur l'héritage du duc de Brunswick... à la condition que la route soit payée par les communes. Ceux d'Avully auraient voulu une voie directe entre les deux villages; ceux de Cartigny insistèrent pour l'exécution du projet prévoyant le pont en aval (liaison de Cartigny avec l'école et la gare de La Plaine).Avully, persuadé que le projet Ormont était irréalisable, offrit gratuitement les terrains (du pont à la Printanière)... mais, grâce à la ténacité des autorités de Cartigny, le travail fut entrepris et rapidement mené à chef.

D'autre part, il est intéressant de constater, en lisant les procès-verbaux des séances du conseil municipal, que l'école secondaire de La Plaine a joué un rôle important dans cette réalisation :

ACOM1.4.4 123-2392

Séance du 08.12.1872

Bâtiment scolaire de La Plaine

Une commission composée de M.M. Jean Oltramare, Louis Cougnard et Louis Miville adjoint, est chargée de faire une démarche auprès du Conseil d'État, dans le but de s'opposer à la participation de la commune de Cartigny au bâtiment d'école secondaire qui doit se fonder à La Plaine.

Le résumé du débat sur cet objet sera envoyé au Conseil d'État, le lundi 9 décembre.

Il est conçu en ces termes :

Monsieur le Président et Messieurs les Membres du Conseil d'État de la République et Canton de Genève.

Monsieur le Président et Messieurs,

Les habitants de Cartigny ont vu avec un profond regret que la pétition qu'ils avaient adressée au Grand Conseil, lors de la discussion en 3<sup>ème</sup> débat du projet de loi sur l'Instruction publique, a été rejetée.

Les pétitionnaires demandaient, en donnant des preuves à l'appui, qu'il fût créé à Cartigny une école secondaire, sur le même pied que celle de Céligny.

Or, il y a quelques jours, M. le Maire de Dardagny a convoqué Messieurs les Maires de Russin, d'Avully et de Cartigny, pour une entrevue à La Plaine, dans laquelle on s'occuperait de l'emplacement du nouveau bâtiment scolaire; j'ai informé le Conseil municipal que je préside du but de cette réunion, et tous les membres ont été unanimes à repousser toute participation de leur commune à la création de cette école.

Voici quelques-unes de leurs objections :

1° Le chemin de Cartigny à La Plaine, par le ravin, est à peu près impraticable en hiver; il ne peut être amélioré sans des frais considérables. Cette distance, en passant par Eaumorte est d'une forte lieue pour Cartigny et d'une lieue un quart pour la Petite-Grave.

2° Le champ de l'enseignement inscrit dans la loi, pour ce qui concerne les écoles secondaires, a été parcouru, à quelques exceptions près, depuis plusieurs années dans notre école primaire. Toutes les branches d'étude figurant dans la loi pourront y être enseignées.

3° Cet établissement ne remplaçant nullement le collège, les parents qui voudront vouer leurs enfants à des études supérieures préféreront toujours les envoyer au Collège de Genève.

4° Quant aux parents qui utilisent leurs enfants aux travaux agricoles depuis l'âge de 13 ans, ils se disent que, en les envoyant à l'école primaire de 13 à 16 et même à 17 ans, régulièrement pendant les mois d'hiver, comme cela se pratique ici depuis longtemps, cela équivaldra certainement à une leçon donnée seulement pendant un demi-jour.

5° Les parents savent fort bien que ces courses à travers les bois ne seront point un élément de moralisation pour les jeunes gens, surtout à l'âge de 13 à 17 ans.

6° Ces considérations auxquelles on pourrait en joindre d'autres, font réfléchir les habitants de Cartigny qui endetteraient leur commune d'une forte somme pour la création d'un établissement dont ils ne voient pas l'opportunité pour ce qui les concerne, vu leur éloignement.

Telles sont, Messieurs, les réflexions qui ont été faites dans le Conseil municipal rassemblé en session périodique, le dimanche 8 décembre, et qu'on m'a chargé de vous transmettre.

Dans la même séance, il a été décidé d'envoyer une commission, composée de Messieurs les adjoints Cougnard et Miville et du soussigné, pour faire une démarche auprès du Conseil d'État dans le but de donner toutes explications que Messieurs les Conseillers auraient à leur demander.

En vous priant de bien vouloir leur accorder une audience, les Conseillers municipaux vous prient d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de leur plus haute considération.

Au nom du Conseil municipal de la Commune de Cartigny.

(signe) Jean Oltramare, maire, Louis Miville

123-2398

Séance du 22.01.1873

École secondaire de La Plaine

2° Vu la lettre adressée à M. le Maire par M. le Conseil d'État Carteret, engageant la Commune de Cartigny à participer à la construction d'un bâtiment d'école secondaire à La Plaine,

Arrête :

Le Conseil municipal consent à adhérer, pour sa part, aux frais nécessités par la construction du bâtiment d'école secondaire de La Plaine, à la condition d'une promesse formelle faite par le Conseil d'État de contribuer à une amélioration considérable du chemin à pied tendant de Cartigny à la Plaine.

Adopté à l'unanimité

Louis Miville, Jean Oltramare.

Séance du 23.11.1873

A Monsieur le Président et Messieurs les membres du Conseil d'État

124-2404

Messieurs,

La Commune de Cartigny voit avec un sensible plaisir que le Conseil d'État propose de rendre cantonale la route tendant de la Brunette à Cartigny. D'autre part, nous voyons avec non moins de satisfaction que le projet d'une route conduisant de Cartigny à la route d'Avully – La Plaine, fait l'objet d'une étude sérieuse confiées aux soins intelligents de M. l'Ingénieur Striensky.

Permettez-nous, Monsieur le Président et Messieurs, de vous faire remarquer l'urgence et l'utilité de l'établissement de cette voie de circulation.

En premier lieu, l'École secondaire de La Plaine qui, nous l'espérons, sera ouverte dans le courant du printemps prochain, ne pourra être fréquentée par les nombreux élèves que nous pourrions y envoyer, que lorsqu'une route praticable aura été établie à travers le ravin sillonné par le nant des Crues. Pour nous rendre de Cartigny à la gare de La Plaine par Eaumorte et Avully, il ne faut pas moins d'une heure, tandis que, suivant le jalonnement de M. Striensky, ce trajet ne nécessiterait pas plus d'un quart d'heure de marche.

Cette route mettrait aussi en communication directe les villages de Dardagny, de Russin, de Challex et d'autres, avec les communes de Cartigny, de Bernex, de Laconnex, de Soral, etc. Elle relierait également le pont de La Plaine à celui de Penay (sic) ainsi que la route cantonale de Genève – Dardagny à celle de Genève – Chancy.

Enfin, si nous insistons aujourd'hui auprès du Conseil d'État pour qu'il propose au Grand Conseil, pendant sa prochaine session, l'acceptation de ce projet et la mise à exécution de ces travaux – d'une utilité publique incontestable – c'est que bien des fois, l'autorité a fait espérer à notre Commune de lui venir en aide pour la sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve.

C'est plein de confiance dans votre équité et dans la légitimité de notre demande, que nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre projet respect.

Au nom du Conseil municipal

Louis Miville, Jean Oltramare maire

124-2413-2414

Séance du 19.06.1874

Présents : M. M. Jean Oltramare, maire, président, Louis Cougnard, adjoint, Louis Miville, adjoint, Bénédicte Gallay, Jacob Valloton, Louis Bochet, Charles Wuarin, François Wuarin et Léonard Duchemin.

Vu la proposition faite par M. le Maire de la Commune d'Avully, tendant à changer le tracé actuel de la route projetée entre Cartigny et La Plaine, dans le but de raccourcir la distance qui sépare nos deux villages.

Le Conseil Municipal :

Attendu que le plan adopté par l'État a été étudié minutieusement par M. l'Ingénieur Striensky;

Que tout autre tracé retarderait la mise à exécution des travaux;

Que les terrains sont presque tous achetés;

Que toute tranchée du côté de Cartigny enlèverait l'eau qui alimente notre village;

Enfin que le projet de tracé qui nous est proposé par ces Messieurs d'Avully, ne nous paraît pas réalisable au double point de vue de la pente et des dépenses;

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres, arrête :

1° de refuser d'entrer en tractation sur la proposition qui nous est faite;

2° d'informer M. le Maire d'Avully de cette décision.

Louis Miville, Jean Oltramare, maire.

**Note177GRHC**

... des Duchosal, etc. ?

...l'une des 8 filles du maire Louis Clément (voir généalogie GRHC-Hérédis).

Le fils de Léonard Duchemin, nommé régent à Avully, s'y fixa pour toute sa vie, et son petit-fils, Charles, fit le trajet inverse : il enseigna longtemps à Cartigny, de 1922 à 1942, puis fut nommé inspecteur scolaire (1942-1957), secrétaire de la mairie (1922-1935), conseiller municipal radical (1935-1952) et adjoint au maire de Cartigny (1952-1957), puis Conseiller d'État (Intérieur et Agriculture, 1957-1965) et coauteur d'un manuel d'Initiation à la vie civique.

**Note183GRHC**

À la Vie neuve ou Vy neuve (voir aussi page 146), l'épicerie était dans la maison sise actuellement au n° 40 de la rue du Trabli, qui a été prolongée, en direction du viaduc, jusqu'au carrefour. On appelait l'épicière "Madame Luc", née Louise Charlotte Durand, car elle était l'épouse de Monsieur Luc Louis Miville, agriculteur.

... succédé sa belle-fille (non pas fille) Madame Edouard Louis Miville, née Alice Elisa Oltramare. Et, allez savoir pourquoi, on appelait cette fois l'épicière "Madame Alice" et non pas "Madame Edouard" !

**Note184aGRHC**

Si l'Intendante était Jeanne Henriette Valloton-Dufour, épouse de Jean-Jaques Valloton, intendant chez Duval, elle était la belle-mère (et non belle-sœur) du maire Louis David Wuarin.

**Note184bGRHC**

Fanny Rochat était maîtresse d'école enfantine et non pas de couture

**Note186GRHC**

Jacqueline Hélène Dufour, écrivain, alias Jean des Roches, épouse de Marc dit Marc-Monnier, écrivain, était la fille de Philippe Dufour, horloger-paysan, fondateur de la fabrique d'horlogerie Dufour-Gaberell à Genève.

Au lieu de "Campagnarde, fille de campagnards, Hélène Dufour ..., Eugène Wiblé-Dufour préfère corriger en : Fille d'horloger, Hélène Dufour ...

**Note188GRHC**

Certains contestent l'origine des cache-pots, décrite comme une "tradition de famille" à la page 92.

**Note189GRHC**

Chaque moulin a une roue qui fait marcher soit :  
la rebatte (concasseur), le moulin à grains et le moulin à huile.  
(cf. brochure du GRHC "Les Moulins de Vert", 1997)

En 1914, la maison des moulins Dufour est très délabrée, habitée par un vieil homme, le père Weibel. Après les Dufour, ces moulins avaient passés aux Féraz puis à Conti (garçon meunier qui avait épousé la veuve Féraz sa maîtresse).

**Note190GRHC**

La charmante "maison des champs" qu'a décrite avec amour Philippe Monnier (maison de la famille Dufour, branche des Roches), date de 1692. Il ne profita pas longtemps de cette résidence d'été, puisqu'il est décédé le 21 juin 1911 à 47 ans. Né en 1864, il avait 15 ans de plus que Jean Martin (1879-1962).

**Note192GRHC**

La vive réaction des libéraux conservateurs (voir pages 177 et 191), suscitée par la politique radicale de son prédécesseur Léonard Duchemin, explique aussi ce changement de régime. Une citation célèbre date de ces événements : "J'ai vu hier voter à Cartigny un mort et un aveugle que les conservateurs avaient fait venir pour arracher la majorité aux radicaux !". Ce qui voudrait dire que le régime radical n'est donc pas tombé grâce au vote d'un vieillard de 96 ans (Archinard d'Eaumorte) comme l'affirme l'auteur !

**Note202GRHC**

Biffer ", ne craignait pas de parler politique". Faux ! Selon l'annotation d'un membre de la famille Dufour concernée.

**Note210GRHC**

Et lorsque, aux chaudes soirées d'été, le soleil qui se couche empourpre le ciel (car c'est l'hiver qu'il se couche dans la trouée de la Cluse !).